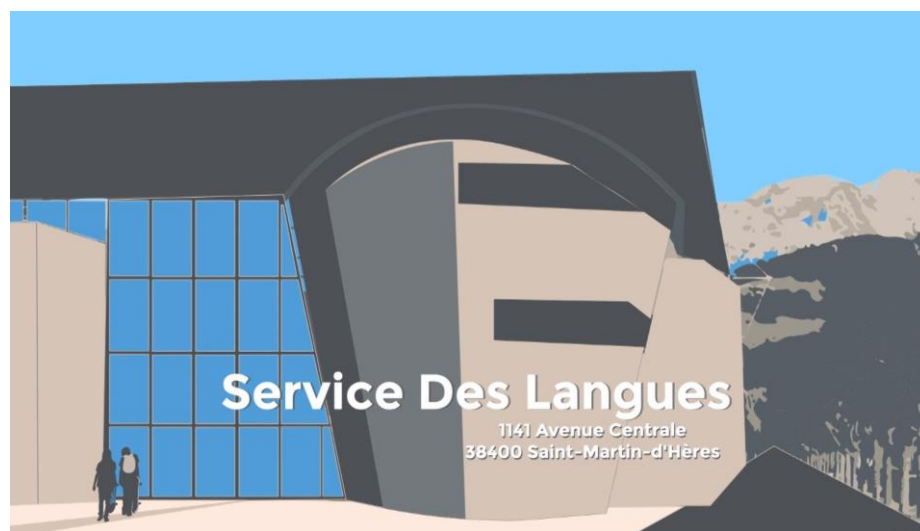




SESSION DE RATTRAPAGE ETC LANGUES

Année universitaire 2024/2025

Jeudi 19 juin 2025 à 10h

(Salles communiquées sur place le jour de l'examen)

Sont concernés par la session de rattrapage, les étudiants inscrits en ETC ou LVE* Langues au SDL :

- ▶ ayant obtenu un ABI
- ▶ ayant obtenu un ABJ (note égale à 0) et n'ayant pas obtenu leur semestre ou leur année par compensation
- ▶ ayant obtenu une note inférieure à 10 et n'ayant pas obtenu leur semestre ou leur année par compensation

**l'anglais de spécialité STS n'est pas concerné*

PRÉINSCRIPTION OBLIGATOIRE auprès de la scolarité du SDL jusqu'au 10 juin 16h00

✉ Par mail à sdl-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

Merci de préciser si vous bénéficiez d'un aménagement spécifique d'examen

Aucune convocation ne sera envoyée aux étudiants

Modalités d'examen

- *Ecrit d'une heure si vous avez un semestre à rattraper*
- *Ecrit de deux heures si vous avez deux semestres à rattraper*